



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDUCTION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_010_C

Objet de la
délibération :

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

**Vote du Compte
Administratif du Budget
Principal 2022**

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÊLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baise), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédât), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévignac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villereal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agné), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAISSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (HautePAGE la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUEE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n° 23_010_C**Objet : Vote du Compte Administratif du Budget Principal 2022**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023,

Considérant que le Compte Administratif constate le volume des titres de recettes émis et des mandats de paiements ordonnancés au cours de l'exercice concerné,

L'article L1612-12 du Code général des collectivités territoriales précise que l'arrêté des Comptes Administratifs du Syndicat doivent être constitué par le vote du Comité Syndical après transmission des Comptes de Gestion.

Les résultats (en euros) du Compte Administratif de l'exercice 2022 relatif au Budget Principal sont les suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	Budget 2022	Réalisé 2022	Résultats reportés N-1	Résultats de clôture Sans RAR
DEPENSES	5 750 668	4 912 194,57		892 185,40
RECETTES	5 750 668	4 855 614,22	948 765,75	
Résultats :		-56 580,35	948 765,75	

SECTION D'INVESTISSEMENT					
	Budget 2022	Réalisé 2022	Résultats reportés N-1	Résultats de clôture Sans RAR	Restes à réaliser 2022 (RAR)
DEPENSES	365 628	70 306,76		273 262,67	8 302
RECETTES	365 628	99 885,70	243 683,73		0
Résultats :		29 578,94	243 683,73		- 8 302

- Résultat global de clôture 2022 avant reprise des résultats 2021 : - **27 001,41 €**
- Résultat global de clôture 2022 avec reprise des résultats 2021 : **1 165 448,07 €**

Il est précisé que le montant des sommes à recouvrer et des mandats émis est conforme au Compte de Gestion établi par le comptable public et que les résultats sont identiques.

La Présidente, Madame Geneviève LE LANNIC ayant quitté la salle pour ne pas prendre part aux débats et au vote, Madame Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente, préside la séance.

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

ADOpte le Compte Administratif de l'exercice 2022 du Budget Principal.

DONNE POUVOIR à la Vice-Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Vice-Présidente	Le secrétaire de séance
Françoise LABORDE	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDITION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_011_C

Objet de la
délibération :

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

**Vote du Compte de
Gestion du Budget
Principal 2022**

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonnès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÊLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédât), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Léviggnac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villeréal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agnès), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAÏSSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (Hauteville la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUEE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n° 23_011_C

Objet : Vote du Compte de Gestion du Budget Principal 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023,

Conformément à l'article 21 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié par le décret 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant règlement général sur la comptabilité publique, le comptable public doit relater, à travers le Compte de Gestion, les écritures prises en charge par ses soins au cours de l'exercice écoulé.

Après vérification, le Compte de Gestion 2022 du Budget Principal est conforme au Compte Administratif du Syndicat pour l'exercice 2022.

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le Compte de Gestion du comptable public pour l'exercice 2022 du Budget Principal.

DONNE POUVOIR à la Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Présidente	Le secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDITION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_012_C

Objet de la
délibération :

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

**Affectation des résultats
2022 du Budget Principal**

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTI, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédat), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévignac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villeréal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agnès), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAÏSSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (Hauteville la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n° 23_012_C**Objet : Affectation des résultats 2022 du Budget Principal**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023,

Le vote des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion constitue l'arrêté des comptes du Syndicat.

Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

Lorsque la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement, le résultat de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture de ce besoin (compte 1068) et le solde, selon la décision de l'assemblée délibérante, est inscrit en excédent de fonctionnement reporté (compte 002) ou en réserve (compte 1068).

Le compte Administratif fait apparaître (en euros) :

DEFICIT DE FONCTIONNEMENT 2022 :	- 56 580,35
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ N-1 :	948 765,75
SOIT UN EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ DE :	892 185,40
ET UN EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT CUMULÉ DE :	273 262,67
UN DEFICIT DE RESTE A REALISER (RAR) :	- 8 302,00
AUCUN DECICIT DE FINANCEMENT :	0

Après avoir examiné le Compte Administratif, il est proposé au Comité Syndical d'affecter les résultats comme suit (en euros) :

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ	892 185,40
AFFECTATION EN INVESTISSEMENT - Compte 1068	0
REPRISE EN FONCTIONNEMENT - Compte 002	892 185,40
REPRISE EN INVESTISSEMENT - Compte 001	273 262,67

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'affecter les résultats de l'exercice 2022 du Budget Principal comme proposé ci-dessus.

DONNE POUVOIR à la Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Présidente	Le secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDUCTION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_013_C

Objet de la
délibération :

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

**Vote du Budget Primitif
du Budget Principal 2023**

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonnès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÊLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédat), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévigac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villereal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agmé), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAISSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (HautePAGE la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrilles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n° 23_013_C**Objet : Vote du Budget Primitif du Budget Principal 2023**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientations Budgétaires (ROB),

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023,

Après le Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le 28 février 2023, le Comité Syndical doit se prononcer sur le vote des Budgets Primitifs 2023.

Ils sont votés, par chapitre, après approbation des Comptes Administratifs 2022, approbation des Comptes de Gestion 2022, affectation des résultats 2022 et reprise des Restes A Réaliser.

L'équilibre par section du Budget Primitif 2023 du Budget Principal s'établit comme suit (en euros) :

FONCTIONNEMENT :

Comptes	Intitulés	Budget 2023
011	Charges à caractère général	990 000
012	Charges de personnel	4 650 000
65	Autres charges de gestion courante	104 300
66	Charges financières	1 955
67	Charges exceptionnelles	5 000
022	Dépenses imprévues	317 643
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	112 190
TOTAL DES DEPENSES		6 181 088

Comptes	Intitulés	Budget 2023
13	Atténuations de charges	1 000
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	5 277 000
74	Dotations, subventions et participations	10 903
002	Excédent de fonctionnement reporté	892 185
TOTAL DES RECETTES		6 181 088

INVESTISSEMENT :

Comptes	Intitulés	Budget 2023
16	Emprunts et dettes assimilés	20 000
20	Immobilisations incorporelles	100 000
21	Immobilisations corporelles	248 302
020	Dépenses imprévues	17 150
TOTAL DES DEPENSES		385 452

Comptes	Intitulés	Budget 2023
001	Excédent d'investissement reporté	273 262
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	112 190
TOTAL DES RECETTES		385 452

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

VOTE les nouvelles propositions du Budget Primitif de l'exercice 2023 du Budget Principal.

DONNE POUVOIR à la Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Présidente	Le secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDUCTION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_014_C

Objet de la
délibération :

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

**Vote du Compte
Administratif du Budget
Annexe Eau Potable
Mutualisé 2022**

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baise), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédât), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévignac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villeréal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agnès), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAISSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (Hauteffage la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUEE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n°23_014_C

Objet : Vote du Compte Administratif du Budget Annexe Eau Potable Mutualisé 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023,

Considérant que le Compte Administratif constate le volume de titres des recettes émis et des mandats de paiements ordonnancés au cours de l'exercice concerné,

L'article L1612-12 du Code général des collectivités territoriales précise que l'arrêté des Comptes Administratifs du Syndicat doivent être constitués par le vote du Comité Syndical après transmission des Comptes de Gestion.

Les résultats (en euros) du Compte Administratif de l'exercice 2022 relatif au Budget Annexe Eau Potable Mutualisé sont les suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	Budget 2022	Réalisé 2022	Résultats reportés N-1	Résultats de clôture
DEPENSES	16 995 683	8 031 003,56		8 856 670,82
RECETTES	16 995 683	11 245 502,82	5 642 171,56	
Résultats :		3 214 499,26	5 642 171,56	

SECTION D'INVESTISSEMENT					
	Budget 2022	Réalisé 2022	Résultats reportés N-1	Résultats de clôture Sans RAR	Restes à réaliser 2022 (RAR)
DEPENSES	29 410 250	14 042 057,99		387 953,96	5 970 971
RECETTES	29 410 250	11 507 318,48	2 922 693,47		89 376
Résultats :		-2 534 739,51	2 922 693,47		-5 881 595

- Résultat global de clôture 2022 avant reprise des résultats 2021 : **679 759,75 €**
- Résultat global de clôture 2022 avec reprise des résultats 2021 : **9 244 624,78 €**

Il est précisé que le montant des sommes à recouvrer et des mandats émis est conforme au Compte de Gestion établi par le comptable public et que les résultats sont identiques.

La Présidente, Madame Geneviève LE LANNIC ayant quitté la salle pour ne pas prendre part aux débats et au vote, Madame Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente, préside la séance.

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

ADOpte le Compte Administratif de l'exercice 2022 du Budget Annexe Eau Potable Mutualisé.

DONNE POUVOIR à la Vice-Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Vice-Présidente	Le secrétaire de séance
Françoise LABORDE	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDITION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_015_C

Objet de la
délibération :

**Vote du Compte de
Gestion du Budget
Annexe Eau Potable
Mutualisé 2022**

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonnès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédat), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévignac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villereal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agné), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAISSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (HautePAGE la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n° 23_015_C

Objet : Vote du Compte de Gestion du Budget Annexe Eau Potable Mutualisé 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023,

Conformément à l'article 21 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié par le décret 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant règlement général sur la comptabilité publique, le comptable public doit relater, à travers le Compte de Gestion, les écritures prises en charge par ses soins au cours de l'exercice écoulé.

Après vérification, le Compte de Gestion 2022 du Budget Annexe Eau Potable Mutualisé est conforme au Compte Administratif du Syndicat pour l'exercice 2022.

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**
à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le Compte de Gestion du comptable public pour l'exercice 2022 du Budget Annexe Eau Potable Mutualisé.

DONNE POUVOIR à la Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Présidente	Le secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDITION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_016_C

Objet de la
délibération :

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

**Affectation des résultats
2022 du Budget Annexe
Eau Potable Mutualisé**

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédât), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévignac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villeréal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agné), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAÏSSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (Hauteffage la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUEE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintraillles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n° 23_016_C**Objet : Affectation des résultats 2022 du Budget Annexe Eau Potable Mutualisé**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023,

Le vote des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion constitue l'arrêté des comptes du Syndicat.

Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

Lorsque la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement, le résultat de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture de ce besoin (compte 1068) et le solde, selon la décision de l'assemblée délibérante, est inscrit en excédent de fonctionnement reporté (compte 002) ou en réserve (compte 1068).

Le compte Administratif fait apparaître (en euros) :

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2022 :	3 214 499,26
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ N-1 :	5 642 171,56
SOIT UN EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ DE :	8 856 670,82
ET UN EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT CUMULÉ DE :	387 953,96
UN DEFICIT DE RESTE A REALISER (RAR) :	-5 881 595,00
UN DECICIT DE FINANCEMENT :	-5 493 641,14

Après avoir examiné le Compte Administratif, il est proposé au Comité Syndical d'affecter les résultats comme suit (en euros) :

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ	8 856 670,82
AFFECTATION EN INVESTISSEMENT - Compte 1068	5 500 000,00
REPRISE EN FONCTIONNEMENT - Compte 002	3 356 670,82
REPRISE EN INVESTISSEMENT - Compte 001	387 953,96

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'affecter les résultats de l'exercice 2022 du Budget Annexe Eau Potable Mutualisé comme proposé ci-dessus.

DONNE POUVOIR à la Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Présidente	Le secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDITION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_017_C

Objet de la
délibération :

**Vote du Budget Primitif
du Budget Annexe Eau
Potable Mutualisé 2023**

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonnès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédât), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévignac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villeréal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agnès), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAÏSSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (Hauteffage la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUEE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n° 23_017_C**Objet : Vote du Budget Primitif du Budget Annexe Eau Potable Mutualisé 2023**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023,

Après le Débat d'orientations Budgétaires qui s'est tenu le 28 février 2023, le Comité Syndical doit se prononcer sur le vote des Budgets Primitifs 2023.

Ils sont votés, par chapitre, après approbation des Comptes Administratifs 2022, approbation des Comptes de Gestion 2022, affectation des résultats 2022 et reprise des Restes A Réaliser.

L'équilibre par section du Budget Primitif 2023 du Budget Annexe Eau Potable Mutualisé s'établit comme suit (en euros) :

FONCTIONNEMENT :

Comptes	INTITULÉS	Budget 2023
011	Charges à caractère général	2 479 200
65	Autres charges de gestion courante	69 000
66	Charges financières	829 150
67	Charges exceptionnelles	610 000
022	Dépenses imprévues	200 000
023	Virement à la section d'investissement	4 989 540
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 890 292
TOTAL DES DEPENSES		14 067 182

Comptes	INTITULÉS	Budget 2023
70	Vente de produits finis, prestations de services	946 000
75	Autres produits de gestion courante	9 200 000
77	Produits exceptionnels	247 000
002	Excédent de fonctionnement reporté	3 356 670
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	317 512
TOTAL DES RECETTES		14 067 182

INVESTISSEMENT :

Comptes	INTITULÉS	Budget 2023
20	Immobilisations incorporelles	15 000
21	Immobilisations corporelles - Terrains	31 000
23	Immobilisations - Travaux	25 409 181
020	Dépenses imprévues	300 000
1641	Emprunts (Capital)	2 850 000
1678	Avances remboursables Agence de l'Eau	14 000
2762	Annulation TVA	50 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	317 512
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	215 000
TOTAL DES DÉPENSES		29 201 693

Comptes	INTITULÉS	Budget 2023
001	Excédent d'investissement reporté	387 953
021	Virement de la section de fonctionnement	4 989 540
1068	Affectation du résultat	5 500 000
2762	Récupération de TVA	50 000
13	Subventions d'investissement reçues	249 376
16	Emprunts	12 919 532
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 890 292
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	215 000
TOTAL DES RECETTES		29 201 693

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

VOTE les nouvelles propositions du Budget Primitif de l'exercice 2023 du Budget Annexe Eau Potable Mutualisé

DONNE POUVOIR à la Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Présidente Geneviève LE LANNIC	Le secrétaire de séance Jean-Pierre MOULY
--------------------------------------	--

AR Prefecture

047-254702491-20230330-23_017_C-BF
Reçu le 06/04/2023
Publié le 06/04/2023



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDITION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_018_C

Objet de la
délibération :

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

**Vote du Compte
Administratif du Budget
Annexe Assainissement
Collectif Mutualisé 2022**

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédât), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Léviggnac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villereal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agné), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAISSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (Hauteffage la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUEE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n°23_018_C

Objet : Vote du Compte Administratif du Budget Annexe Assainissement Collectif Mutualisé 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023,

Considérant que le Compte Administratif constate le volume des titres de recettes émis et des mandats de paiements ordonnancés au cours de l'exercice concerné,

L'article L1612-12 du Code général des collectivités territoriales précise que l'arrêté des Comptes Administratifs du Syndicat doivent être constitués par le vote du Comité Syndical après transmission des Comptes de Gestion.

Les résultats (en euros) du Compte Administratif de l'exercice 2022 relatif au Budget Annexe Assainissement Collectif Mutualisé sont les suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	Budget 2022	Réalisé 2022	Résultats reportés N-1	Résultats de clôture Sans RAR
DEPENSES	6 615 874	3 991 040,75		3 137 120,68
RECETTES	6 615 874	6 259 782,27	868 379,16	
Résultats :		2 268 741,52	868 379,16	

SECTION D'INVESTISSEMENT					
	Budget 2022	Réalisé 2022	Résultats reportés N-1	Résultats de clôture Sans RAR	Restes à réaliser 2022 (RAR)
DEPENSES	29 650 874	11 740 155,11		7 409 129,34	6 771 500
RECETTES	29 650 874	10 240 743,33	8 908 541,12		1 040 000
Résultats :		- 1 499 411,78	8 908 541,12		- 5 731 500

- Résultat global de clôture 2022 avant reprise des résultats 2021 : **769 329,74 €**
- Résultat global de clôture 2022 avec reprise des résultats 2021 : **10 546 250,02 €**

Il est précisé que le montant des sommes à recouvrer et des mandats émis est conforme au Compte de Gestion établi par le comptable public et que les résultats sont identiques.

La Présidente, Madame Geneviève LE LANNIC ayant quitté la salle pour ne pas prendre part aux débats et au vote, Madame Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente, préside la séance.

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**
à l'unanimité des membres présents,

ADOpte le Compte Administratif de l'exercice 2022 du Budget Annexe Assainissement Collectif Mutualisé.

DONNE POUVOIR à la Vice-Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Vice-Présidente	Le secrétaire de séance
Françoise LABORDE	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDITION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_019_C

Objet de la
délibération :

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

**Vote du Compte de
Gestion du Budget
Annexe Assainissement
Collectif Mutualisé 2022**

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonnès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédat), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévignac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villeréal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agnès), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAÏSSÉ (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (Hauteffage la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n° 23_019_C

Objet : Vote du Compte de Gestion du Budget Assainissement Collectif Mutualisé 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023,

Conformément à l'article 21 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié par le décret 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant règlement général sur la comptabilité publique, le comptable public doit relater, à travers le Compte de Gestion, les écritures prises en charge par ses soins au cours de l'exercice écoulé.

Après vérification, le Compte de Gestion 2022 du Budget Annexe Assainissement Collectif Mutualisé est conforme au Compte Administratif du Syndicat pour l'exercice 2022.

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le Compte de Gestion du comptable public pour l'exercice 2022 du Budget Annexe Assainissement Collectif Mutualisé.

DONNE POUVOIR à la Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Présidente	Le secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDITION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_020_C

Objet de la
délibération :

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

**Affectation des résultats
2022 du Budget Annexe
Assainissement Collectif
Mutualisé**

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonnès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédât), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévignac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villereal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agné), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAISSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (Hauteffage la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUEE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n° 23_020_C**Objet : Affectation des résultats 2022 du Budget Annexe Assainissement Collectif Mutualisé**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 30 mars 2023,

Le vote des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion constitue l'arrêté des comptes du Syndicat.

Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

Lorsque la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement, le résultat de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture de ce besoin (compte 1068) et le solde, selon la décision de l'assemblée délibérante, est inscrit en excédent de fonctionnement reporté (compte 002) ou en réserve (compte 1068).

Le compte Administratif fait apparaître (en euros) :

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2022 :	2 268 741,52
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ N-1 :	868 379,16
SOIT UN EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ DE :	3 137 120,68
ET UN EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT CUMULÉ DE :	7 409 129,34
UN DEFICIT DE RESTE A REALISER (RAR) :	- 5 731 500,00
AUCUN DECICIT DE FINANCEMENT :	0

Après avoir examiné le Compte Administratif, il est proposé au Comité Syndical d'affecter les résultats comme suit (en euros) :

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ	3 137 120,68
AFFECTATION EN INVESTISSEMENT - Compte 1068	2 500 000,00
REPRISE EN FONCTIONNEMENT - Compte 002	637 120,68
REPRISE EN INVESTISSEMENT - Compte 001	7 409 129,34

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'affecter les résultats de l'exercice 2022 du Budget Annexe Assainissement Collectif Mutualisé comme proposé ci-dessus.

DONNE POUVOIR à la Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Présidente	Le secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDUCTION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_021_C

Objet de la
délibération :

**Vote du Budget Primitif
du Budget Annexe
Assainissement Collectif
Mutualisé 2023**

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonnès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédât), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévigac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villeréal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agnès), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAÏSSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (Hauteffage la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n° 23_021_C**Objet : Vote du Budget Primitif du Budget Annexe Assainissement Collectif Mutualisé 2023**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 30 mars 2023,

Après le Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le 28 février 2023, le comité syndical doit se prononcer sur le vote des Budgets Primitifs 2023.

Ils sont votés, par chapitre, après approbation des Comptes Administratifs 2022, approbation des Comptes de Gestion 2022, affectation des résultats 2022 et reprise des Restes A Réaliser.

L'équilibre par section du Budget Primitif 2023 du Budget Annexe Assainissement Collectif Mutualisé s'établit comme suit (en euros) :

FONCTIONNEMENT :

Comptes	INTITULES	Budget 2023
011	Charges à caractère général	1 199 050
65	Autres charges de gestion courante	58 000
66	Charges financières	532 000
67	Charges exceptionnelles	540 000
022	Dépenses imprévues	160 000
023	Virement à la section d'investissement	1 864 334
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 261 307
TOTAL DES DEPENSES		6 614 691

Comptes	INTITULES	Budget 2023
70	Vente de produits, prestation de services	120 000
75	Autres produits de gestion	4 200 000
77	Produits exceptionnels	358 000
002	Excédent de fonctionnement reporté	637 120
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 299 571
TOTAL DES RECETTES		6 614 691

INVESTISSEMENT :

Comptes	INTITULES	Budget 2023
16	Emprunts et dettes assimilés	2 374 500
20	Immobilisations incorporelles	25 000
21	Immobilisations corporelles	165 300
23	Immobilisations travaux	21 140 516
020	Dépenses imprévues	300 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 299 571
041	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	1 020 000
TOTAL DES DÉPENSES		26 324 887

Comptes	INTITULES	Budget 2023
001	Excédent d'investissement reporté	7 409 129
10	Affectation de résultat	2 500 000
13	Subventions d'investissement reçues	1 443 000
16	Emprunts et dettes assimilés	9 827 117
021	Virement de la section de fonctionnement	1 864 334
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 261 307
041	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	1 020 000
TOTAL DES RECETTES		26 324 887

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

Approuvé à la majorité : 146 voix pour, 1 abstention

VOTE les nouvelles propositions du Budget Primitif de l'exercice 2023 du Budget Annexe Assainissement Collectif Mutualisé ;

DONNE POUVOIR à la Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Présidente	Le secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDITION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_022_C

Objet de la
délibération :
Vote du Compte
Administratif du Budget
Annexe Régie Eau Potable
2022

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonnès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédât), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévignac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villeréal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agmé), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAISSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (HautePAGE la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUEE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n°23_022_C**Objet : Vote du Compte Administratif du Budget Annexe Régie Eau Potable 2022**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023,

Considérant que le Compte Administratif constate le volume de titres des recettes émis et des mandats de paiements ordonnancés au cours de l'exercice concerné,

L'article L1612-12 du Code général des collectivités territoriales précise que l'arrêté des Comptes Administratifs du Syndicat doivent être constitués par le vote du Comité Syndical après transmission des Comptes de Gestion.

Les résultats (en euros) du Compte Administratif de l'exercice 2022 relatif au Budget Annexe Régie Eau Potable sont les suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	Budget 2022	Réalisé 2022	Résultats reportés N-1	Résultats de clôture Sans RAR
DEPENSES	6 601 066	5 631 892,44		936 323,57
RECETTES	6 601 066	6 154 849,76	413 366,25	
Résultats :		522 957,32	413 366,25	

SECTION D'INVESTISSEMENT					
	Budget 2022	Réalisé 2022	Résultats reportés N-1	Résultats de clôture Sans RAR	Restes à réaliser 2022 (RAR)
DEPENSES	499 986	300 853,18		98 280,20	71 926
RECETTES	499 986	160 831,68	238 301,70		0
Résultats :		- 140 021,50	238 301,70		- 71 926

- Résultat global de clôture 2022 avant reprise des résultats 2021 : **382 935,82 €**
- Résultat global de clôture 2022 avec reprise des résultats 2021 : **1 034 603,77 €**

Il est précisé que le montant des sommes à recouvrer et des mandats émis est conforme au Compte de Gestion établi par le comptable public et que les résultats sont identiques.

La Présidente, Madame Geneviève LE LANNIC ayant quitté la salle pour ne pas prendre part aux débats et au vote, Madame Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente, préside la séance.

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

ADOpte le Compte Administratif de l'exercice 2022 du Budget Annexe Régie Eau Potable.

DONNE POUVOIR à la Vice-Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Vice-Présidente	Le secrétaire de séance
Françoise LABORDE	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDUCTION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_023_C

**Objet de la
délibération :
Vote du Compte de
Gestion du Budget
Annexe Régie Eau
Potable 2022**

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonnès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédât), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévignac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villeréal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agnès), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAÏSSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (Hauteville la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n°23_023_C

Objet : Vote du Compte de Gestion du Budget Annexe Régie Eau Potable 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023,

Conformément à l'article 21 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié par le décret 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant règlement général sur la comptabilité publique, le comptable public doit relater, à travers le Compte de Gestion, les écritures prises en charge par ses soins au cours de l'exercice écoulé.

Après vérification, le Compte de Gestion 2022 du Budget Annexe Régie Eau Potable est conforme au Compte Administratif du Syndicat pour l'exercice 2022.

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le Compte de Gestion du comptable public pour l'exercice 2022 du Budget Annexe Régie Eau Potable.

DONNE POUVOIR à la Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Présidente	Le secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDUCTION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_024_C

Objet de la
délibération :
Affectation des
résultats 2022 du
Budget Annexe Régie
Eau Potable

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonnès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédât), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévignac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villeréal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agnès), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAÏSSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (Hauteville la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUEE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n° 23_024_C**Objet : Affectation des résultats 2022 du Budget Annexe Régie Eau Potable**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 30 mars 2023,

Le vote des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion constitue l'arrêté des comptes du Syndicat.

Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

Lorsque la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement, le résultat de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture de ce besoin (compte 1068) et le solde, selon la décision de l'assemblée délibérante, est inscrit en excédent de fonctionnement reporté (compte 002) ou en réserve (compte 1068).

Le compte Administratif fait apparaître (en euros) :

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2022 :	522 957,32
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ N-1 :	413 366,25
SOIT UN EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ DE :	936 323,57
ET UN EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT CUMULÉ DE :	98 280,20
UN DEFICIT DE RESTE A REALISER (RAR) :	- 71 926,00
AUCUN DECICIT DE FINANCEMENT :	0

Après avoir examiné le Compte Administratif, il est proposé au Comité Syndical d'affecter les résultats comme suit (en euros):

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ	936 323,57
AFFECTATION EN INVESTISSEMENT - Compte 1068	50 000,00
REPRISE EN FONCTIONNEMENT - Compte 002	886 323,57
REPRISE EN INVESTISSEMENT - Compte 001	98 280,20

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'affecter les résultats de l'exercice 2022 du Budget Annexe Régie Eau Potable comme proposé ci-dessus.

DONNE POUVOIR à la Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Présidente	Le secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDUCTION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_025_C

**Objet de la
délibération :
Vote du Budget Primitif
du Budget Annexe
Régie Eau Potable 2023**

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonnès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espies), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédât), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévigac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villeréal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agnès), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAISSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (Hauteville la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUEE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n° 23_025_C**Objet : Vote du Budget Primitif du Budget Annexe Régie Eau Potable 2023**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023,

Après le Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le 28 février 2023, le comité syndical doit se prononcer sur le vote des Budgets Primitifs 2023.

Ils sont votés, par chapitre, après approbation des Comptes Administratifs 2022, approbation des Comptes de Gestion 2022, affectation des résultats 2022 et reprise des Restes A Réaliser.

L'équilibre par section du Budget Primitif 2023 du Budget Annexe Régie Eau Potable s'établit comme suit (en euros) :

FONCTIONNEMENT :

Comptes	INTITULES	Budget 2023
011	Charges à caractère général	5 379 200
012	Charges de personnel et frais assimilés	10 000
65	Autres charges de gestion courante	45 000
66	Charges financières	18 375
67	Charges exceptionnelles	71 000
014	Atténuation de produits	650 000
022	Dépenses imprévues	346 746
023	Virement à la section d'investissement	100 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	108 002
TOTAL DES DEPENSES		6 728 323

Comptes	INTITULES	Budget 2023
70	Vente de produits finis, prestation de services	5 839 000
75	Autres produits de gestion	3 000
002	Excédent de fonctionnement reporté	886 323
TOTAL DES RECETTES		6 728 323

INVESTISSEMENT :

Comptes	INTITULES	Budget 2023
16	Emprunts et dettes assimilés	149 000
20	Immobilisations incorporelles	1 000
21	Immobilisations corporelles	247 307
23	Immobilisations en cours	7 819
020	Dépenses imprévues	14 156
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	1 000
TOTAL DES DÉPENSES		420 282

Comptes	INTITULES	Budget 2023
001	Excédent d'investissement reporté	98 280
021	Virement de la section fonctionnement	100 000
10	Affectation du résultat	50 000
16	Emprunts et dettes assimilés	63 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	108 002
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	1 000
TOTAL DES RECETTES		420 282

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

VOTE les nouvelles propositions du Budget Primitif de l'exercice 2023 du Budget Annexe Régie Eau Potable ;

DONNE POUVOIR à la Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Présidente	Le secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDUCTION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_026_C

**Objet de la
délibération :
Vote du Compte
Administratif du
Budget Annexe Régie
Assainissement
Collectif 2022**

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonnès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédât), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévignac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villeréal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agnès), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAÏSSÉ (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (Hauteville la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUEE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n°23_026_C

Objet : Vote du Compte Administratif du Budget Annexe Régie Assainissement Collectif 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023,

Considérant que le Compte Administratif constate le volume de titres des recettes émis et des mandats de paiements ordonnancés au cours de l'exercice concerné,

L'article L 1612-12 du Code général des collectivités territoriales précise que l'arrêté des Comptes Administratifs du Syndicat doivent être constitués par le vote du Comité Syndical après transmission des Comptes de Gestion.

Les résultats (en euros) du Compte Administratif de l'exercice 2022 relatif au Budget Annexe Régie Assainissement Collectif sont les suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	Budget 2022	Réalisé 2022	Résultats reportés N-1	Résultats de clôture Sans RAR
DEPENSES	4 647 137	3 247 126,43		1 593 214,24
RECETTES	4 647 137	3 229 702,80	1 610 637,87	
Résultats :		-17 423,63	1 610 637,87	

SECTION D'INVESTISSEMENT					
	Budget 2022	Réalisé 2022	Résultats reportés N-1	Résultats de clôture Sans RAR	Restes à réaliser 2021 (RAR)
DEPENSES	243 336	61 184,32		108 087,12	43 631
RECETTES	243 336	73 933,64	95 337,80		0
Résultats :		12 749,32	95 337,80		- 43 631

- Résultat global de clôture 2022 avant reprise des résultats 2021 : - **4 674,31 €**
- Résultat global de clôture 2022 avec reprise des résultats 2021 : **1 701 301,36 €**

Il est précisé que le montant des sommes à recouvrer et des mandats émis est conforme au Compte de Gestion établi par le comptable public et que les résultats sont identiques.

La Présidente, Madame Geneviève LE LANNIC ayant quitté la salle pour ne pas prendre part aux débats et au vote, Madame Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente, préside la séance.

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

ADOpte le Compte Administratif de l'exercice 2022 du Budget Annexe Régie Assainissement Collectif.

DONNE POUVOIR à la Vice-Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Vice-Présidente	Le secrétaire de séance
Françoise LABORDE	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDITION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_027_C

**Objet de la
délibération :
Vote du Compte de
Gestion du Budget
Annexe Régie
Assainissement
Collectif 2022**

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonnès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédats), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévignac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villeréal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agmé), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAISSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (HautePAGE la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUEE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n°23_027_C

Objet : Vote du Compte de Gestion du Budget Annexe Régie Assainissement Collectif 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023,

Conformément à l'article 21 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié par le décret 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant règlement général sur la comptabilité publique, le comptable public doit relater, à travers le Compte de Gestion, les écritures prises en charge par ses soins au cours de l'exercice écoulé.

Après vérification, le Compte de Gestion 2022 du Budget Annexe Régie Assainissement Collectif est conforme au Compte Administratif du Syndicat pour l'exercice 2022.

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le Compte de Gestion du comptable public pour l'exercice 2022 du Budget Annexe Régie Assainissement Collectif.

DONNE POUVOIR à la Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Présidente	Le secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDUCTION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_028_C

Objet de la
délibération :
Affectation des
résultats 2022 du
Budget Annexe Régie
Assainissement
Collectif

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonnès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédât), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévignac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villeréal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agnès), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAÏSSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (Hauteville la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUEE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n°23_028_C**Objet : Affectation des résultats 2022 du Budget Annexe Régie Assainissement Collectif**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023,

Le vote des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion constitue l'arrêté des comptes du Syndicat.

Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

Lorsque la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement, le résultat de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture de ce besoin (compte 1068) et le solde, selon la décision de l'assemblée délibérante, est inscrit en excédent de fonctionnement reporté (compte 002) ou en réserve (compte 1068).

Le compte Administratif fait apparaître (en euros) :

DÉFICIT DE FONCTIONNEMENT 2022 :	- 17 423,63
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ N-1 :	1 610 637,87
SOIT UN EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ DE :	1 593 214,24
ET UN EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT CUMULÉ DE :	108 087,12
UN DEFICIT DE RESTE A REALISER (RAR) :	- 43 631,00
AUCUN DECICIT DE FINANCEMENT :	0

Après avoir examiné le Compte Administratif, il est proposé au Comité Syndical d'affecter les résultats comme suit (en euros) :

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ	1 593 214,24
AFFECTATION EN INVESTISSEMENT - Compte 1068	0
REPRISE EN FONCTIONNEMENT - Compte 002	1 593 214,24
REPRISE EN INVESTISSEMENT - Compte 001	108 087,12

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'affecter les résultats de l'exercice 2022 du Budget Annexe Régie Assainissement Collectif comme proposé ci-dessus.

DONNE POUVOIR à la Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Présidente	Le secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDUCTION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_029_C

Objet de la
délibération :

**Vote du Budget Primitif
du Budget Annexe Régie
Assainissement Collectif
2023**

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonnès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédât), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévignac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villeréal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agnès), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAÏSSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (Hauteville la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrilles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n°23_029_C**Objet : Vote du Budget Primitif du Budget Annexe Régie Assainissement Collectif 2023**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023,

Après le Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le 28 février 2023, le comité syndical doit se prononcer sur le vote des Budgets Primitifs 2023.

Ils sont votés, par chapitre, après approbation des Comptes Administratifs 2022 approbation des Comptes de Gestion 2022, affectation des résultats 2022 et reprise des Restes A Réaliser.

L'équilibre par section du Budget Primitif 2023 du Budget Annexe Régie Assainissement Collectif s'établit comme suit (en euros) :

FONCTIONNEMENT :

Comptes	Intitulés	Budget 2023
011	Charges à caractère général	3 416 500
012	Charges de personnels et frais assimilés	11 000
65	Autres charges de gestion courante	285 877
66	Charges financières	9 055
67	Charges exceptionnelles	320 000
014	Atténuation de produits	260 000
022	Dépenses imprévues	320 000
023	Virement à la section d'investissement	60 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	91 282
TOTAL DES DEPENSES		4 773 714

Comptes	Intitulés	Budget 2023
70	Vente de produits finis, prestations de services	2 980 000
75	Autres produits de gestion courante	500
77	Autres produits exceptionnels	200 000
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 593 214
TOTAL DES RECETTES		4 773 714

INVESTISSEMENT :

Comptes	Intitulés	Budget 2023
16	Capital d'emprunt	32 000
020	Dépenses imprévues	16 538
21	Immobilisations corporelles	235 831
TOTAL DES DEPENSES		284 369

Comptes	Intitulés	Budget 2023
001	Excédent d'investissement reporté	108 087
16	Emprunts et dettes assimilés	25 000
021	Virement de la section de fonctionnement	60 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	91 282
TOTAL DES RECETTES		284 369

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

VOTE les nouvelles propositions du Budget Primitif de l'exercice 2023 du Budget Annexe Régie Assainissement Collectif ;

DONNE POUVOIR à la Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Présidente	Le secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDITION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_030_C

Objet de la
délibération :

**Vote du Compte
Administratif du Budget
Annexe Assainissement
Non Collectif 2022**

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédat), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévignac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villeréal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agné), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAISSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (HautePAGE la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUEE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n°23_030_C**Objet : Vote du Compte Administratif du Budget Annexe Assainissement Non Collectif 2022****Vu** le Code général des collectivités territoriales,**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M49,**Vu** le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),**Vu** le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,**Vu** l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023,

Considérant que le Compte Administratif constate le volume des titres de recettes émis et des mandats de paiements ordonnancés au cours de l'exercice concerné,

L'article L 1612-12 du Code général des collectivités territoriales précise que l'arrêté des Comptes Administratifs du Syndicat doivent être constitués par le vote du Comité Syndical après transmission des Comptes de Gestion.

Les résultats (en euros) du Compte Administratif de l'exercice 2022 relatif au Budget Annexe Assainissement Non Collectif sont les suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	Budget 2022	Réalisé 2022	Résultats reportés N-1	Résultats de clôture
DEPENSES	2 714 995	785 144,37		2 101 620,20
RECETTES	2 714 995	861 768,81	2 024 995,76	
Résultats :		76 624,44	2 024 995,76	

SECTION D'INVESTISSEMENT				
	Budget 2022	Réalisé 2022	Résultats reportés N-1	Résultats de clôture
DEPENSES	135 124	7 326		127 557,15
RECETTES	135124	5 196,22	129 686,93	
Résultats :		- 2 129,78	129 686,93	

- Résultat global de clôture 2022 avant reprise des résultats 2021 : **74 494,66 €**
- Résultat global de clôture 2022 avec reprise des résultats 2021 : **2 229 177,35 €**

Il est précisé que le montant des sommes à recouvrer et des mandats émis est conforme au Compte de Gestion établi par le comptable public et que les résultats sont identiques.

La Présidente, Madame Geneviève LE LANNIC ayant quitté la salle pour ne pas prendre part aux débats et au vote, Madame Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente, préside la séance.

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

ADOpte le Compte Administratif de l'exercice 2022 du Budget Annexe Assainissement Non Collectif ;

DONNE POUVOIR à la Vice-Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Vice-Présidente	Le secrétaire de séance
Françoise LABORDE	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDUCTION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_031_C

Objet de la
délibération :

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

**Vote du Compte de
Gestion du Budget
Annexe Assainissement
Non Collectif 2022**

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonnès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédât), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévignac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villeréal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agnès), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAISSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (Hauteffage la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUEE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n°23_031_C

Objet : Vote du Compte de Gestion du Budget Annexe Assainissement Non Collectif 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023,

Conformément à l'article 21 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié par le décret 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant règlement général sur la comptabilité publique, le comptable public doit relater, à travers le Compte de Gestion, les écritures prises en charge par ses soins au cours de l'exercice écoulé.

Après vérification, le Compte de Gestion 2022 du Budget Annexe Assainissement Non Collectif est conforme au Compte Administratif du Syndicat pour l'exercice 2022.

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le Compte de Gestion du comptable public pour l'exercice 2022 du Budget Annexe Assainissement Non Collectif.

DONNE POUVOIR à la Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Présidente	Le secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDUCTION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_032_C

Objet de la
délibération :

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

**Affectation des résultats
2022 du Budget Annexe
Assainissement Non
Collectif**

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonnès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédats), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévignac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villeréal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agmé), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAISSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (Hauteville la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUEE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n° 23_032_C**Objet : Affectation des résultats 2022 du Budget Annexe Assainissement Non Collectif**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023,

Le vote des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion constitue l'arrêté des comptes du Syndicat.

Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

Lorsque la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement, le résultat de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture de ce besoin (compte 1068) et le solde, selon la décision de l'assemblée délibérante, est inscrit en excédent de fonctionnement reporté (compte 002) ou en réserve (compte 1068).

Le compte Administratif fait apparaître (en euros) :

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2022 :	76 624,44
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ N-1 :	2 024 995,76
SOIT UN EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ DE :	2 101 620,20
ET UN EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT CUMULÉ DE :	127 557,15
UN DEFICIT DE RESTE A REALISER (RAR) :	0
AUCUN DECICIT DE FINANCEMENT :	0

Après avoir examiné le Compte Administratif, il est proposé au Comité Syndical d'affecter les résultats comme suit (en euros) :

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ	2 101 620,20
AFFECTATION EN INVESTISSEMENT - Compte 1068	0
REPRISE EN FONCTIONNEMENT - Compte 002	2 101 620,20
REPRISE EN INVESTISSEMENT - Compte 001	127 557,15

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'affecter les résultats de l'exercice 2022 du Budget Annexe Assainissement Non Collectif comme proposé ci-dessus ;

DONNE POUVOIR à la Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Présidente	Le secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDUCTION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_033_C

Objet de la
délibération :

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

**Vote du Budget Primitif
du Budget Annexe
Assainissement Non
Collectif 2023**

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonnès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédât), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévignac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villeréal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agnès), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAÏSSÉ (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (Hauteville la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUEE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n°23_033_C**Objet : Vote du Budget Primitif du Budget Annexe Assainissement Non Collectif 2023**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023,

Après le Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le 28 février 2023, le comité syndical doit se prononcer sur le vote des Budgets Primitifs 2023.

Ils sont votés, par chapitre, après approbation des Comptes Administratifs 2022, approbation des Comptes de Gestion 2022, affectation des résultats 2022 et reprise des Restes A Réaliser.

L'équilibre par section du Budget Primitif 2023 du Budget Annexe Assainissement Non Collectif s'établit comme suit (en euros) :

FONCTIONNEMENT :

Comptes	Intitulés	Budget 2023
011	Charges à caractère général	2 285 000
65	Autres charges de gestion courante	309 000
67	Charges exceptionnelles	71 347
022	Dépenses imprévues	150 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 273
TOTAL DES DEPENSES		2 821 620

Comptes	Intitulés	Budget 2023
70	Vente de produits finis, prestations de services	720 000
002	Excédent de fonctionnement reporté	2 101 620
TOTAL DES RECETTES		2 821 620

INVESTISSEMENT :

Comptes	Intitulés	Budget 2023
21	Immobilisations corporelles	128 830
020	Dépenses imprévues	5 000
TOTAL DES DEPENSES		133 830

Comptes	Intitulés	Budget 2023
001	Excédent d'investissement reporté	127 557
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 273
TOTAL DES RECETTES		133 830

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

VOTE les nouvelles propositions du Budget Primitif de l'exercice 2023 du Budget Annexe Assainissement Non Collectif ;

DONNE POUVOIR à la Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Présidente	Le secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDUCTION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_034_C

Objet de la
délibération :

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

**Vote du Compte
Administratif du Budget
Annexe Solidarité 2022**

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédât), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévigac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villereal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agné), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAÏSSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (HautePAGE la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrilles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n° 23_034_C**Objet : Vote du Compte Administratif du Budget Annexe Solidarité 2022**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023,

Considérant que le Compte Administratif constate le volume des titres de recettes émis et des mandats de paiements ordonnancés au cours de l'exercice concerné,

L'article L 1612-12 du Code général des collectivités territoriales précise que l'arrêté des Comptes Administratifs du Syndicat doivent être constitués par le vote du Comité Syndical après transmission des Comptes de Gestion.

Les résultats (en euros) du Compte Administratif de l'exercice 2022 relatif au Budget Annexe Solidarité sont les suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	Budget 2022	Réalisé 2022	Résultats reportés N-1	Résultats de clôture
DEPENSES	140 398	17 000,00		122 501,91
RECETTES	140 398	18 103,47	121 398,44	
Résultats :		1 103,47	121 398,44	

- Résultat global de clôture 2022 avant reprise des résultats 2021 : **1 103,47 €**
- Résultat global de clôture 2022 avec reprise des résultats 2021 : **122 501,91 €**

Il est précisé que le montant des sommes à recouvrer et des mandats émis est conforme au Compte de Gestion établi par le comptable public et que les résultats sont identiques.

La Présidente, Madame Geneviève LE LANNIC ayant quitté la salle pour ne pas prendre part aux débats et au vote, Madame Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente, préside la séance.

**Après en avoir délibéré,
Le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

AR Prefecture

047-254702491-20230330-23_034_C-BF

Reçu le 07/04/2023

Publié le 07/04/2023

ADOpte le Compte Administratif de l'exercice 2022 du Budget Annexe Solidarité

DONNE POUVOIR à la Vice-Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Vice-Présidente	Le secrétaire de séance
Françoise LABORDE	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDITION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_035_C

Objet de la
délibération :

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

**Vote du Compte de
Gestion du Budget
Annexe Solidarité 2022**

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonnès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÊLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédât), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévigac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villeréal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agnès), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAÏSSÉ (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (Hauteville la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n°23_035_C

Objet : Vote du Compte de Gestion du Budget Annexe Solidarité 2022

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023,

Conformément à l'article 21 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié par le décret 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant règlement général sur la comptabilité publique, le comptable public doit relater, à travers le Compte de Gestion, les écritures prises en charge par ses soins au cours de l'exercice écoulé.

Après vérification, le Compte de Gestion 2022 du Budget Annexe Solidarité est conforme au Compte Administratif du Syndicat pour l'exercice 2022.

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le Compte de Gestion du comptable public pour l'exercice 2022 du Budget Annexe Solidarité ;

DONNE POUVOIR à la Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Présidente	Le secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDITION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_036_C

Objet de la
délibération :

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

**Affectation des résultats
2022 du Budget Annexe
Solidarité**

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonnès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédât), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévigac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villeréal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agnès), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAÏSSÉ (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (Hauteville la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n° 23_036_C**Objet : Affectation des résultats 2022 du Budget Annexe Solidarité**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023,

Le vote des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion constitue l'arrêté des comptes du Syndicat.

Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

Lorsque la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement, le résultat de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture de ce besoin (compte 1068) et le solde, selon la décision de l'assemblée délibérante, est inscrit en excédent de fonctionnement reporté (compte 002) ou en réserve (compte 1068).

Le compte Administratif fait apparaître (en euros) :

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2022 :	1 103,47
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ N-1 :	121 398,44
SOIT UN EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ DE :	122 501,91

Après avoir examiné le Compte Administratif, il est proposé au Comité Syndical d'affecter les résultats comme suit (en euros) :

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULÉ	122 501,91
AFFECTATION EN INVESTISSEMENT - Compte 1068	0
REPRISE EN FONCTIONNEMENT - Compte 002	122 501,91

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

AR Prefecture

047-254702491-20230330-23_034_C-BF

Reçu le 07/04/2023

Publié le 07/04/2023

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 du Budget Annexe Solidarité comme proposé ci-dessus ;

DONNE POUVOIR à la Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Présidente	Le secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDUCTION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_037_C

Objet de la
délibération :

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

**Vote du Budget Primitif
du Budget Annexe
Solidarité 2023**

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonnès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédât), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévignac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villeréal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agnès), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAÏSSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (Hauteville la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUEE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrilles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n° 23_037_C**Objet : Vote du Budget Primitif du Budget Annexe Solidarité 2023**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB),

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023,

Après le Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le 28 février 2023, le Comité Syndical doit se prononcer sur le vote des Budgets Primitifs 2023.

Ils sont votés, par chapitre, après approbation des Comptes Administratifs 2022, approbation des Comptes de Gestion 2022, affectation des résultats 2022 et reprise des Restes A Réaliser.

L'équilibre par section du Budget Primitif 2023 du Budget Annexe Solidarité s'établit comme suit (en euros) :

FONCTIONNEMENT :

Comptes	Intitulés	Budget 2023
011	Charges à caractère général	6 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 000
65	Autres charges de gestion courante	125 001
022	Dépenses imprévues	8 000
TOTAL DEPENSES		140 001

Comptes	Intitulés	Budget 2023
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	16 000
74	Dotations, subventions et participations	1 500
002	Excédent de fonctionnement reporté	122 501
TOTAL RECETTES		140 001

**Après en avoir délibéré,
le Comité Syndical :**

à l'unanimité des membres présents,

VOTE les nouvelles propositions du Budget Primitif de l'exercice 2023 du Budget Annexe Solidarité ;

AR Prefecture

047-254702491-20230330-23_037_C-BF

Reçu le 07/04/2023

Publié le 07/04/2023

DONNE POUVOIR à la Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Présidente	Le secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Jean-Pierre MOULY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDITION
D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LOT-ET-GARONNE

COMITÉ SYNDICAL SÉANCE DU JEUDI 30 MARS 2023

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation :
23/03/2023

Nombre de délégués en exercice	285
Nombre de membres présents	145
Nombre de voix exprimées	147

Quorum : 143

L'an deux-mille-vingt-trois, le trente mars à neuf heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes « Josiane Mascarin » au Temple sur Lot sous la présidence de Madame Geneviève LE LANNIC.

n° 23_038_C

Objet de la
délibération :

Étaient présents :

Présidente : Madame Geneviève LE LANNIC.

**Approbation des
Mouvements Inter-
Budgets 2023**

Vice-présidents territoriaux :

Mesdames, Messieurs :

- Françoise LABORDE, 1^{ère} Vice-Présidente (La Sauvetat sur Lède)
- Jean-Pierre VICINI, 2^{ème} Vice-Président (Thouars sur Garonne)
- Julie CASTILLO, 3^{ème} Vice-Présidente (Casteljaloux)
- Guillaume LEPERS, 4^{ème} Vice-Président (Villeneuve sur Lot)
- Jean-Pierre MOULY, 5^{ème} Vice-Président (2 voix : Fumel et Syndicat de la Lémance)
- Pierre SICAUD, 6^{ème} Vice-Président (Castillonnès)
- Pierre IMBERT, 7^{ème} Vice-Président (Caumont sur Garonne)
- Christine SATTÀ, 8^{ème} Vice-Présidente (La Croix Blanche)

Délégués titulaires ou suppléants :

Mesdames et Messieurs : Chantal TEYSSIER (Agnac), Christophe MÉLON (Aiguillon), Didier CARRÈGUES (Allemans du Dropt), Christian LAFOUGÈRE (Ambrus), Michel SERRANO (Andiran), Pierre ALLEMAND (Anthé), Alain BARAT (Anzex), Françoise MARBOTTE (Armillac), Franck BERNARD (Auradou), Denis GUILLOU (Baleyssagues), Yves SABOURIN (Beauziac), Jacques DUBICKI (2 voix - Blanquefort sur Briolance et Syndicat de la Lémance), José RAMOS LOPEZ (Bourgougnague), Jean-Claude VALADIER (Bournel), Jean-Pierre ALBERGUCCI (Bourran), François THOLLON-POMMEROL (Boussès), Laurent VIDALE (Buzet sur Baïse), Nicole GÉRION (Cahuzac), Jean-Claude RAPHALEN (Cambes), Bernard GIROU (Cancon),

Véronique PITTON (Casseneuil), Alain BAYSSIE (Cassignas), Jean-Claude VIGNAU (Castelmoron sur Lot), Philippe HUVELLE (Castelnaud de Gratecambe), Jean-Pierre ARONDEL (Cazideroque), Christian LAPORTE (Condezaygues), Rémi MOREAU (Coulx), Stéphane ROSSATO (Damazan), Chantal GILLES (Dausse), Julien ERNOUT (Doudrac), Michel DOUSSINE (Douzains), Alain DELANNE (Duras), Jean-Jacques CAPDEVILLA (Escassefort), Patrick DAUBISSE (Esclottes), Serge LARROCHE (Espiens), Gilbert DUFOURG (Fauillet), William MIALLET (Fourques sur Garonne), Jean-Louis LE MANACH (Frespech), Jean-Louis MARCHI (Gontaud de Nogaret), Jean-Pierre PEROLARI (Granges sur Lot), Pascal ANDRIEUX (Hautesvignes), Marc BIRAU (Labretonie), Jean-Paul DESTIEU (Lacaussade), Francis FOURNIÉ (Lacépède), Adrien BAUDOIN (Lagarrigue), Alain BOUCHERON (Lalandusse), Bernard BITTNER (Laparade), Jean-François GUILLOT (Laperche), Léopold TALOU (Laroque Timbaut), Jean-Pierre VIGUIER (Laugnac), Jean MARBOUTIN (Lavergne), Jacques TOURNADE (Le Laussou), Bruno LAZZARINI (Le Lédats), Jean-Michel SAINT-SIMON (Le Temple sur Lot), Christian PAGNOT (Lévignac de Guyenne), Marie-Lise BORIS (Longueville), Alain BUGGIN (Loubès Bernac), Isabelle LABONNE (Lougratte), Alain PASCAL (Marmande), Françoise JORREY (Mauvezin sur Gupie), Jean-Noël VACQUÉ (Miramont de Guyenne), Claudie CADDoux (Monbahus), Éric MARCUZZO (Monbalen), Henri CORBEL (Monflanquin), André MESSINES (Monheurt), Michel PAGES (Monségur), Michèle LAFOZ (Monsempron Libos), Jean-Michel BOSCH (Montastruc), Marie-Yvonne CONGÉ (Montayral), William BALDI (Montesquieu), René ARCHAMBEAU (Montignac de Lauzun), Joël COURBIER (Montignac Toupinerie), Pascal DANDY (Monviel), Max MICHEL (Moustier), Thierry BOZZELLI (Nérac), Henry MATTANA (Pailloles), Serge CADIOT (Pardaillan), Jean-Marc SCHMITZ et Gérard MULLER (Penne d'Agenais), Sylvie TICHANÉ (Pinel Hauterive), Jean-Pierre SUAREZ (Pompiey), Thierry BROUILLARD (Port Sainte Marie), Joël CHRÉTIEN (Poudenas), Aldo RUGGERI (Prayssas), Christiane LAFAYE-LAMBERT (Pujols), Thierry TRIAYRE (Rayet), Jean-Pierre ISSERT (Razimet), Alain LALANNE (Réaup-Lisse), Alain VERGNIAUD (Rives), Éric TRELLU (Roumagne), Jean-Pierre HUERGA (Saint Antoine de Ficalba), Laura PÉNICAUD (Saint Astier), Nadine LE JEUNE (Saint Barthélémy d'Agenais), Françoise RAMONDOU (Saint Beauzeil), Jean-Jacques FOULOU (Saint Jean de Duras), Stéphanie GHILARDI (Saint Laurent), Jean-Michel HUET (Saint Léon), Pierre ZARA (Saint Martin de Villeréal), Marie-Christine BICHE (Saint Maurice de Lestapel), Jean-Michel POIGNANT (Saint Pardoux du Breuil), Pierre JEANNEAU (Saint Pastour), Michel SABATHIER (Saint Pé Saint Simon), Daniel LEYRITS (Saint Pierre sur Dropt), Jean-Louis BONETTI (Saint Quentin du Dropt), Martine MASSOU (Saint Salvy), Jean-Pierre CASTEL (Saint Sernin), Bruno BUISSON (Saint Vincent de Lamontjoie), Jean-Marc CHAUMANDE (Saint Vite), Didier RESSIOT et Antoine MILANESE (Sainte Bazeille), Martine BABIN (Sainte Gemme Martailac), Philippe SALAND et Michel DAYNES (Sainte Livrade sur Lot), Gérard BOUSQUET (Sainte Marthe), Jean-Pierre CALMEL (Sauveterre la Lémance), Christiane LARTIGUE (Ségallas), Daniel RENTENIER (Sembas), Alain BROUILLET (Sénestis), Guillaume GUÉRIN (Sérignac Péboudou), Jean Alain BOUTELIER (Seyches), Bernard PATISSOU (Soumensac), Yves DURRAMPS (Taillebourg), Charles GUFFROY (Tombeboeuf), Jean-Pierre LANDAT (Tonneins),

Didier BALSAC (Tournon d'Agenais), Dominique COLOMBINI (Tourtrès), Jean-Pierre LOPEZ Trentels), Michel CRÉHEN (Valeilles), Philippe BOURGOIN (Varès), Francis PINASSEAU (Verteuil d'Agenais), Alain CASTAGNET (Villefranche du Queyran), Michel LAVILLE et Jean-Éric ROSIER (Villeneuve sur Lot) et Jean-Pierre LESTABLE (Villeteau).

Étaient également présents (sans pouvoir de vote) :

Madame et Messieurs : Nadine ZANARDO (Maire de Grateloup Saint Gayrand), Michel MAURIES (suppléant du Temple sur Lot), Jean-Pierre LEVAYER (Adjoint au Maire de Saint Antoine de Ficalba) et Françoise LAURIÈRE (Villeréal).

Étaient absents ou excusés :

Mesdames et Messieurs : Nadège BISSIÈRES (Agmé), Christian GIRARDI (Aiguillon), Patrick LABAISSE (Allez et Cazeneuve), Jean-Marie PONS (Allons), Jannick ORJUBIN (Auriac sur Dropt), Valérie TONIN (Barbaste), Marielle BREUIL (Bazens), Brigitte PAYERAS (Beaugas), Bernard ESCOLL (Beaupuy), Pascal MOURGUES et Damien LELAURAIN (Bias), Alain LERDU (Birac sur Trec), Bruno SAPHY (Boudy de Beauregard), Jean-Marie QUEYREL (Bourlens), Alain LORENZELLI (Bruch), Martin LAVOYER (Brugnac), Yannick SEMPÉ (Calignac), Patrick YAOUANC (Calonges), Christian GILLET (Casseneuil), Pascal DOUCET (Casteljaloux), Didier RIVIÈRE (Castella), Jacques MORISE (Castelnau sur Gupie), Marie-Françoise CARLES (Caubeyres), Éric DELMOTTE (Caubon Saint Sauveur), Claudine PINOTEAU (Cavarc), Gérard DELCOUSTAL et Jean-Jacques LEUGE (Clairac), Jean-Pierre CAUSERO (Clermont Dessous), Bernard LAVERGNE (Courbiac), Nicolas JANAILLAC (Cours), Didier CAYSSILLE (2 voix : Cuzorn et Syndicat de La Lémance), Béatrice GABRIELLE (Dévillac), Gilles GROSJEAN (Dolmayrac), Sylvain DA DALT (Durance), Martial DESCHAMPS (Fargues sur Ourbise), Maryline DE PARSCAU (Fauguerolles), Sophie MARTIN (Ferrensac), Nicolas RAVEL (Feugarolles), Brigitte CERVERA (Fieux), Jean-Luc DELRIEU (Fongrave sur Lot), Paulette LABORDE (Francescas), Mireille PROVENT (Frégimont), Maxime ALBASI (Fumel), Georges LEBON (Galapian), Bruno GUEDES PIRES (Gavaudun), Séverine BANCON (Grateloup Saint Gayrand), Éric JEAN (Grézet Cavagnan), Guy VICTOR (Hauteville la Tour), Chrystel COLMAGRO (Houeillès), Daniel LATASTE (La Réunion), Jean-Robert GAROSTE (La Sauvetat du Dropt), Nicole BERNADET (Labastide Castel Amouroux), Gérard COURATIN (Lacapelle Biron), Françoise NOVAK (Lachapelle), Jean-Marc CHATRAS (Lafitte sur Lot), Jacques VERDELET (Lagruère), David DUSSEVAL (Lagupie), Pascal BOUTAN (Lamontjoie), Jacques ECHEVERRIA (Lannes), Serge PERES (Lasserre), Habib HANANA (Lauzun), Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE (Lavardac), Pierre RÉAU (Le Fréchou), Benoît NUNES (Le Mas d'Agenais), Marie-France VILLES (Le Nomdieu), Jean-Louis LALAUDE (Le Saumont), Bernard GARIN (Leyritz Moncassin), Sébastien CHAUDAGNE (Lusignan Petit), Arnaud PILON (Madaillan), Muriel FIGUEIRA (Marmande), Reyne VEYSSIÈRE (Masquières), Bernard BARRIÈRES (Massels), Philippe AMBROISE (Massoulès), François BOUYOU (Mazières Naresse), Pierre DUCOMET (Mézin), Luc SAUVE (Miramont de Guyenne), Francis MALISANI

(Moncaut), Christian VIDAL (Monclar d'Agenais), Denis DELFOUR (Moncrabeau), Patrick FERRÉ (Monflanquin), Jérôme BONNE (Montagnac sur Auvignon), Pascal PAVARD (Montagnac sur Lède), Stéphane MARTIN (Montauriol), Laurent AUROUX (Montaut), Henri DE COLOMBEL (Montgaillard), Patrick CARRÈGUES (Montpezat d'Agenais), Jean-Pierre DERC (Montpouillan), Yoann KEMPEN (Moulinet), Hugues DAVID (Nérac), Maurice PIERRE (Nicole), Manoël VAN CAUTER (Parranquet), Marcel CALMETTE (Paulhiac), Jean-Jacques TRICHEREAU (Peyrière), Michel DARROUMAN (Pindères), Jean-Pierre ADAM (Pompogne), Jean-Michel LAFFARGUE (Puch d'Agenais), Cécile DURGUEIL (Pujols), Pierre CAMANI (Puymiclan), Christian PENOT (Puysserampion), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor), Bernard REGNARD (Saint Amans du Pech), Jean-Michel MESSI (Saint Aubin), Michel COUZIGOU (Saint Avit), Pascal GALOPIN (Saint Colomb de Lauzun), Bruno RIGAUT (Saint Étienne de Fougères), Sophie FRÉJAFON (Saint Étienne de Villeréal), Jean-Luc PERRY (Saint Eutrope de Born), Marie COSTES (Saint Front sur Lémance), Christelle BAISIR (Saint Georges), Denis MORVAN (Saint Géraud), Bernard SAUBOI (Saint Léger), Jean-Luc MINBIELLE (Saint Martin Curton), Michel LAFARGUE (Saint Martin Petit), Marie-José BONADONA (Saint Pardoux Isaac), Grégory CAMARA GONZALEZ (Saint Pierre de Buzet), Sylvie RECOUSSINE (Saint Robert), Marie-Thérèse MÉROT (Saint Sardos), Yann BIHOUEE et Daniel LESTIEU (Saint Sylvestre sur Lot), Daniel CHATAING (Sainte Colombe de Duras), Xavier JOURD'HUI (Sainte Colombe de Villeneuve), Patrice JACQUIN (Sainte Maure de Peyriac), Janick CAZETTE (Salles), Françoise RIVETTA (Sauméjan), Laurent MERSIÉ (Savignac de Duras), Joël BRAZZOROTTO (Savignac sur Leyze), Nicole PRÉVOT (Sos), Jean-Luc MUCHA (Thézac), Alain ROLAND (Tourliac), Marie-Thérèse POUCHOU (Trémons), Daniel FRICARD (Vianne), Alexandre MARCOMINI (Villebramar), Pascal CHAUGIER (Villeneuve de Duras), Freddy GUEUDIN (Villeneuve sur Lot), Christophe VECCHIOLA (Villeréal), Christophe COURRÈGELONGUE (Virazeil), Brigitte RIBERA (Xaintrailles), Didier VAYSSIÈRE (Syndicat de la Lémance).

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre MOULY (Fumel).

DÉLIBÉRATION du COMITÉ SYNDICAL n°23_038_C**Objet : Approbation des Mouvements Inter-Budgets 2023**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) ;

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'est tenu le 28 février 2023 ;

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 21 mars 2023 ;

Vu les résultats des Comptes Administratifs de l'exercice 2022 pour chacun des budgets ;

Vu les affectations des résultats 2022 prévues pour chacun des budgets ;

Vu les propositions de Budgets Primitifs pour chacun des budgets ;

Considérant que le Budget Primitif Principal d'EAU47 comprend l'ensemble des dépenses afférentes au fonctionnement et aux charges générales du syndicat ;

Considérant que le Syndicat EAU47 comprend les 5 budgets annexes suivant : Eau Potable Mutualisé, Assainissement Collectif Mutualisé, Régie Eau Potable, Régie Assainissement Collectif, Assainissement Non Collectif et Solidarité ;

Considérant la nécessité d'appeler des Mouvements Inter-Budget (MIB) afin de financer les dépenses prévues dans le Budget Primitif Principal EAU47 ;

Considérant que le Budget Primitif Principal EAU47 comprend l'ensemble des charges et produits non affectables spécifiquement à l'une des compétences eau et assainissement et est financé principalement par les Mouvements Inter-Budgets (MIB).

Afin de permettre l'équilibre budgétaire du Budget Primitif Principal EAU47 pour l'exercice 2023, il est proposé de répartir les MIB de la manière suivante :

Budget Eau Potable Mutualisé	1 446 000 €
Budget Assainissement Collectif Mutualisé	897 000 €
Budget Régie Eau Potable	1 422 000 €
Budget Régie Assainissement Collectif	962 000 €
Budget Assainissement Non Collectif	550 000 €
Total MIB – Budget Principal EAU47	5 277 000 €

**Après en avoir délibéré,
le Comité syndical**

à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE les Mouvements Inter-Budget (MIB) 2023 tels que détaillés ci-dessus ;

DIT que les crédits et débits correspondants seront inscrits aux Budgets Primitifs 2023 de chacun des budgets concernés ;

DONNE POUVOIR à la Présidente pour signer la présente délibération ainsi que toutes pièces s'y rapportant, et en assurer son exécution.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme au registre,

La Présidente	Le secrétaire de séance
Geneviève LE LANNIC	Jean-Pierre MOULY